

TEMOIGNAGE 4

JONQUIERES (Gard)

Le témoignage d'un copropriétaire.

Nous avons reçu le témoignage d'un copropriétaire de la résidence « Senioriales » de Jonquières, dans le Gard, ouverte en juillet 2010. Et que dit-il ?

« Assemblée générale le 28 juillet », soit quelques jours après l'ouverture (le 6 juillet 2010). Alors que les résidents viennent à peine d'arriver. Une façon de les empêcher d'étudier l'ordre du jour et pièces jointes avec attention !

Mais, en période de vacances d'été, « les problèmes commencent : WC bouchés, serrures, infiltrations d'eau, etc. » et « bien entendu tout le monde est en congé » !

Puis les copropriétaires constatent que les promesses du promoteur tombent une à une. Exemple la présence « permanente » du gardien, disponible pour les résidents (?).

Ce copropriétaire révèle ensuite une autre pratique des Senioriales lors de la réception des logements, c'est-à-dire la remise des clés :

« Vitesse grand V des Senioriales avec une certaine agressivité et sans laisser au copropriétaire le temps de vérifier ».

| |
|---|
| En effet, nous l'avons constaté à Grasse, même méthode afin que rien ou presque ne soit mentionné sur le PV de réception qui ensuite est brandi en cas de réclamation ! |
|---|

Et les problèmes se poursuivent à Jonquières : EDF, téléphone, espaces verts, fuites d'eau !

« Matériaux extérieurs et intérieurs vendus comme du luxe et qui sont en fait du très bas de gamme, vendus aussi comme très fonctionnels pour personnes en fauteuil, alors qu'ils sont non fonctionnels (cuisine, salle de bains, WC). Portes de garage (papier mâché), au moindre coup de vent, elles se plient ».

Ce promoteur se présente sous une apparence trompeuse. Il diffuse de belles publicités, des spots à la télévision mais, quand on le connaît ensuite dans la réalité c'est tout différent ! Nous allons le prouver et le dénoncer !

Ce copropriétaire confirme ensuite ce que d'autres ont hélas vécus dans d'autres résidences : « Malfaçons pour le carrelage, volets roulants ou le cellier... VMC et hottes non branchés... effondrement d'un parking ». Cela fait déjà beaucoup.

Mais il y a aussi de « grosses difficultés avec le maître d'œuvre, le personnel SAV et les entreprises ». Curieusement, on retrouve ces mêmes inconvénients à Grasse. Alors on reproche au conseil syndical de créer des difficultés aux entreprises pour intervenir !

A Jonquières, la liste est assez longue et touche la piscine, le club house et même des candélabres défectueux. Mais la détermination de ce copropriétaire permettra de solutionner une grande partie de ces inconvénients (ce qui est loin d'être le cas partout).

Pour vendre les logements, les Senioriales annoncent des charges faibles. Nous avons le même reproche pour plusieurs résidences. Pour Grasse, on annonçait 130-140 Euros (voir moins)... nous en sommes bientôt au double !

Mais il y a un autre aspect, grave, qu'il faut dénoncer, c'est le non respect du concept en lui-même.

En effet, les résidences Senioriales sont prévues exclusivement pour des « **seniors retraités** », dits « **seniors actifs** » afin de leur permettre de participer à des activités, au sein de la résidence ou à l'extérieur (d'où une animatrice, un club house, un minibus...).

Mais ensuite, on accepte de louer à des personnes non retraitées (cas à Grasse pour quatre baux attribués) ou ailleurs à des personnes handicapées, ce qui modifie totalement le « concept d'origine ».

D'une résidence prévue pour des retraités qui deviendra leur domicile, tout change par des achats pour uniquement des locations qui se multiplient. Ce n'est plus du tout le concept vendu ! **Tromperie ?**